Document généré le 3 juil. 2025 22:06

Continuité

CONTINUITÉ

Les Archives nationales du Québec
Le temps qui dure

Gilles Deschatelets

Numéro 67, hiver 1996

URI : https://id.erudit.org/iderudit/16063ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Deschatelets, G. (1996). Les Archives nationales du Québec : le temps qui dure. *Continuité*, (67), 51–52.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Les Archives nationales du Québec

Le temps qui dure

Un peuple dont la devise est « Je me souviens » se doit d'avoir la mémoire longue.

PAR GILLES DESCHATELETS

Les Archives nationales du Québec assurent la conservation et la mise en valeur des témoignages de l'établissement et de l'évolution d'une société francophone présente en terre d'Amérique depuis près de 400 ans.

Créées en 1920, les « Archives de la Province » sont rattachées, en 1961, au nouveau ministère des Affaires culturelles et renommées « Archives du Québec ». Elles prennent l'appellation actuelle d'Archives nationales du Québec en 1969. La Loi sur les archives, adoptée en 1983, dote enfin le Québec d'un instrument essentiel à la mise en valeur de son héritage archivistique. Les Archives nationales se voient dès lors confier un double mandat. D'une part, elles doivent encadrer la constitution des archives du gouvernement puis en assurer la conservation et la diffusion et, d'autre part, elles doivent soutenir le milieu, tant public que privé, dans la constitution, la conservation et la diffusion de ses archives, qui sont celles de la société québécoise.

La baignade dans le fleuve Saint-Laurent, à une époque où la pollution de l'eau était encore une notion abstraite pour la plus grande partie de la population.
Photo : Archives nationales du Québec

Pour remplir sa mission, l'institution a développé un partenariat avec 155 ministères et organismes gouvernementaux et plus de 4000 organismes publics : tribunaux, établissements de santé et de services sociaux, universités, commissions scolaires, villes, commerces, industries et autres. Ces partenaires appliquent un système de gestion des documents qui repose principalement sur deux outils : un plan de classification et un calendrier de conservation. Ce dernier permet notamment d'identifier les documents ayant un valeur historique.

Des fonds archivistiques variés

Quatre principaux groupes de documents composent notre mémoire collective aux Archives nationales. D'abord, les archives gouvernementales rassemblent les documents de l'administration publique de la Nouvelle-France, du Bas-Canada et du Québec, de 1660 à nos jours. Les archives de l'administration judiciaire couvrent, quant à elles, la période de 1660 aux environs de 1960. Les registres d'état civil (baptêmes, mariages, sépultures) de 1635 à 1900, et les greffes de notaires, de 1635 à 1885, forment le troisième fonds. Enfin, 450 fonds privés provenant d'organismes, de familles ou d'individus témoignent d'épisodes ou de gestes qui ont ponctué l'histoire politique, sociale, industrielle, commerciale, religieuse et culturelle du Québec.

Voyez la masse de documents : les archives judiciaires s'étendent sur des kilomètres de rayonnage, la collection des actes notariés, presque sans faille depuis les débuts de la colonie, compte 3 500 000 pièces. Ce patrimoine documentaire raconte presque au jour le jour l'histoire de la vie courante du Québec ancien : contrats de mariage, de vente ou de concession de terre, testaments, inventaires de biens, successions, tutelle et curatelle, etc. Le hic, c'est qu'il est difficile d'accès. Aussi a-t-on recours à l'informatique pour simplifier les recherches.

Réalisée grâce à la collaboration de la Société de recherche historique Archiv-Histo, de la Chambre des notaires du Québec et des Archives nationales, la banque de données Parchemin donne désormais accès aux informations des greffes de notaires par patronyme, occupation, type d'actes, etc. Par exemple, certains de mes ancêtres viennent de la région de L'Assomption : je tape les mots Pinaud/-Deschatelets /L'Assomption. En 10 secondes, Parchemin me dit où trouver l'acte de vente des 20 arpents de terre qu'a concédés

L'île Sainte-Hélène avant Expo 67.
Photo : Archives nationales du Québec,
Fonds Armour Landry

Charles Pinaud dit Deschatelets à Sieur Jacques Messire Deguy le 10 avril 1759. Plusieurs autres banques de données sont en cours de réalisation.

Qui fréquente les Archives nationales ?

Pour remplir leur mandat de diffuseur, les Archives nationales ont développé un large éventail de services : visites commentées, consultations sur place, renseignements par correspondance, documentation généalogique, reproduction de documents visuels et sonores, expositions, matériel pédagogique. Neuf centres régionaux permettent à la population du Québec d'avoir accès sur place à ses propres archives. Grâce à un fichier informatique, on peut connaître à partir d'un centre régional ce que recèle l'ensemble de la documentation du réseau.

Le réseau des centres des Archives nationales du Québec accueille annuellement environ 15 000 chercheurs, ce qui représente plus de 75 000 séances de recherche. Plus de 80 % de la clientèle vient y faire des recherches en généalogie. On peut facilement retrouver son ascendance familiale grâce à la qualité des archives civiles, à une vaste documentation et à la compétence du personnel.

Conformément à leur mandat, les Archives nationales du Québec donnent aux citoyens accès à leur passé pour leur permettre de mieux comprendre le présent, mais elles préparent aussi aujourd'hui les souvenirs du Québec de demain.

Les Archives nationales en chiffres

Les Archives nationales du Québec, c'est :

- **35 kilomètres de documents écrits ;**
- **766 000 cartes et plans ;**
- **11 000 heures de films et de vidéos ;**
- **29 000 heures d'enregistrements sonores ;**
- **8 600 000 pièces photographiques et iconographiques ;**
- **48 000 microfiches ;**
- **155 ministères et organismes gouvernementaux qui produisent plus de 1000 mètres linéaires d'archives annuellement ;**
- **neuf centres régionaux : Bas-Saint-Laurent et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ; Saguenay–Lac-Saint-Jean ; Québec et Chaudière-Appalaches ; Mauricie–Bois-Francs ; Estrie ; Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie ; Outaouais ; Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec ; Côte-Nord.**

Un
nouvel atelier
est né ...

Les firmes
Fournier Kephart
et **Gersovitz Becker Moss**
unissent leur expérience
et leur compétence
pour offrir à leur clientèle
une expertise unique dans les domaines
de l'architecture de conservation
historique et de création
contemporaine.

Les associés et le personnel
du nouvel atelier
Fournier Gersovitz Moss, architectes
sont heureux de vous transmettre
leurs meilleurs voeux
à l'occasion du nouvel an !
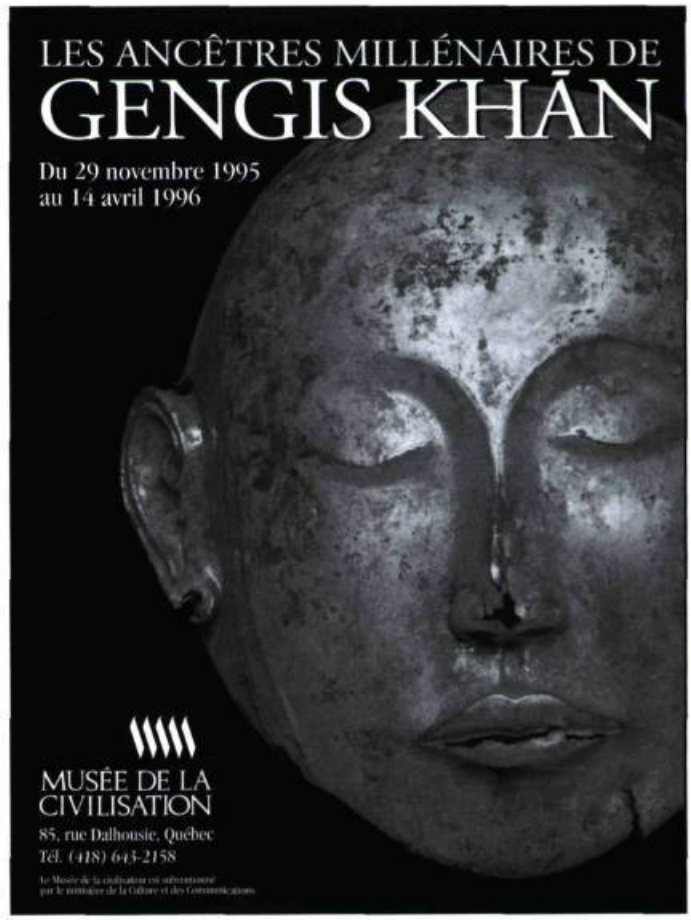
Fournier Gersovitz Moss, architectes
1030, rue St-Alexandre, suite 600, Montréal, (Québec) H2Z 1P3
Téléphone : (514) 393-9490 • Télécopieur : (514) 393-9498